

PROGRAMME
CREATION D'ENTREPRISE : DEVENIR ENTREPRENEUR, LES CLES DE LA REUSSITE



Description :

Vous souhaitez :

- Concevoir et préparer un projet d'entrepreneuriat cohérent et pertinent, en lien avec la réalité du marché
- Baliser chaque étape pour réussir votre projet
- Faire le point sur vos compétences entrepreneuriales de futur chef d'entreprise pour mieux vous préparer
- Développer vos compétences entrepreneuriales,
- Mettre toutes les chances de votre côté pour réussir

Cette formation est faite pour vous

Objectifs :

- ✓ Définir son projet
- ✓ Définir son statut
- ✓ Connaître les dispositifs d'aides à la création d'entreprise
- ✓ Préparer la commercialisation de son offre
- ✓ Se préparer à la gestion administrative et comptable de sa future entreprise

Contenu :

Module 1 : Définir son projet

Passer de l'idée au concret

Tester la faisabilité de son projet en réalisant une étude de marché

Créer son business plan et son modèle économique

Agir en pro : en mode gestion de projet

Module 2 : Définir son statut

Devenir auto-entrepreneur ou créer sa société ?

SAS ou SARL, et pourquoi pas une SCOP ?

Tout savoir sur les différents statuts pour faire le bon choix

Avantages et limites des différents statuts

Aspects juridique, fiscal, social et réglementation

Module 3 : Connaître les dispositifs d'aides à la création d'entreprise et financement

Kesako Nacre, Acre, Arce, Cape?

Les aides fiscales et sociales

Les aides à l'embauche

Les aides à l'innovation

Les aides sectorielles ou locales

Les concours à la création d'entreprise

Financer le création de son entreprise : les banques et investisseurs

Module 4 : Préparer la commercialisation de son offre

Diagnostic des compétences entrepreneuriales du futur chef d'entreprise

Rédiger son offre

Etablir sa grille tarifaire

Préparer son offre de lancement

Créer son plan de communication et de commercialisation

Préparer son pitch ou savoir présenter son offre en quelques minutes avec impact et charisme

Comprendre l'intérêt de répondre aux appels d'offres privés comme publics

Module 5 : Se préparer à la gestion administrative et comptable de sa future entreprise

Diagnostic des compétences entrepreneuriales du futur chef d'entreprise

Les bases de la gestion administrative et comptable pour chef d'entreprise

Le timing et le calendrier du chef d'entreprise en gestion comptable et administrative

S'organiser pour être efficace : Préparer ses tableaux de bords

Les partenaires de l'entreprise : Les financeurs, les fournisseurs, les salariés et sous-traitants

Public concerné : Toute personne souhaitant créer son entreprise sur de bonnes bases

Pré-requis :

Les savoirs fondamentaux sont requis :

- Communication orale et écrite : Maîtrise de la langue française
- Maîtrise rédactionnelle et compréhension de texte

Bureautique :

- Compétence niveau 1 du traitement de texte
- Utilisation maîtrisée d'internet.

*Vous ne maîtrisez pas les pré-requis, contactez-nous pour actualiser vos compétences, nous dispensons des formations en Français, Français langue étrangère et bureautique permettant votre mise à niveau

Durée : 21 heures

Date : du 28 août au 15 septembre 2023. Journée en présentiel le 07 09 23

Format : hybride : E-learning + présentiel

Tarif : 1500.00 €

Prise en charge : CPF

Formateur/trice – Expertise : Laurence GOUËL, dirigeante de l'organisme de formation R&S formation, consultante et formatrice, 15 ans d'expérience dans l'accompagnement des dirigeants d'entreprises et leurs équipes

Coordonnées du référent pédagogique :

Laurence GOUËL : laurence.gouel@r-s-conseil-formation.fr / 09.52.07.96.61 / 06.61.33.64.34

Coordonnées du référent administratif et technique :

Alexandra GARCIA : contact@r-s-conseil-formation.fr / 09.52.07.96.61 / 07.81.35.71.16

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap :

Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap, nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle et le développement de vos compétences en adaptant nos formations si nécessaire, qu'elles soient à distance ou en présentiel. Pour cela vous pouvez vous rapprocher de notre référent handicap pour étudier votre projet : Laurence GOUËL : laurence.gouel@r-s-conseil-formation.fr / 09.52.07.96.61 /06.61.33.64.34

Informations et accompagnement dans votre quotidien :

Parcours handicap : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr>

Liste des structures relais :

Cap Emploi / AGEFIPH / MDPH / Mission Locale

Méthodes pédagogiques utilisées :

Présentation et acquisition de nombreuses techniques et méthodes pédagogiques directement transférable en situation professionnelle. Pédagogie active et participative basée sur des exercices pratiques, quizz et restitutions(débriefing). Mises en situations/ études de cas proposé par le/la formateur/trice .Support de formation remis. Accès à notre plateforme LMS de formation, documents de formation/vidéos/quizz..

A noter : Les formations sont personnalisées en fonction du public (profession, expérience professionnelle, compétences à développer, problématique(s) rencontrée(s) en rapport avec le thème de la formation.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

En amont de la formation : Analyse du besoin en formation, synthèse du projet et des attentes stagiaires

Pendant la formation : Tests en contrôle continu : Auto-évaluation en amont de la formation/ évaluation tout au long de la formation par des exercices, quizz.... puis évaluation des acquis en fin de formation/ validation des attentes.

Evaluation de la formation par le stagiaire à chaud puis à froid 3 à 6 mois plus tard pour mesurer l'impact de la formation sur le développement des compétences et la pratique professionnelle.

Formalisation à l'issue de la formation : Sous réserve du travail effectué et notamment de l'ensemble des exercices pratiques réalisés, et de l'atteinte des objectifs, une attestation de formation est remise au(x) stagiaire(s) en fin de formation où sont mentionnés les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de formation. Une attestation d'assiduité concernant la partie e-learning (100% de l'activité réalisée) pourra être transmise à la demande (stagiaires/partenaires finançant la formation /employeur)

Délais d'accès à la formation : 1^{er} contact mail/téléphone sous 48 heures puis démarrage de la formation 15 à 30 jours de délai estimé

Points forts de la formation :

Accompagnement personnalisé

Délai d'inscription rapide

Adaptation du programme selon les objectifs et les attentes de l'apprenant

Transmission opérationnelle terrain

- ✓ **Avantages de la transmission opérationnelle** : Les méthodologies utilisées sont pensées sous forme de « boîtes à outils » /fiches process ou trames pré-établies, opérationnelles et directement transférables en situation professionnelle
- ✓ **Avantages de la formation collective, en présentiel comme à distance** : Des échanges riches d'enseignements et d'expériences partagées entre participants, des pairs ou des collaborateurs dans les équipes de travail
- ✓ **Avantages de la formation à distance** : Pas de contrainte géographique, vous gagnez du temps et vous vous formez tranquillement et confortablement chez vous ou sur votre lieu de travail
- ✓ **Avantages de La formation individuelle** : Elle permet de S'inscrire à une formation dès qu'il y en a besoin (sans être dépendant d'un planning de groupe). Accompagnement personnalisé : La confidentialité liée aux modalités de la formation individuelle permet d'aller en profondeur dans ses propres objectifs et d'avoir un feedback personnalisé du formateur/ de la formatrice. Les contenus pédagogiques peuvent aussi être individualisés selon vos besoins
- ✓ **Avantages du « format hybride » ou « blended learning »** : Vous apprenez quand vous voulez, où vous voulez grâce à votre programme e-learning – vous avez des rendez-vous réguliers avec votre formateur/formatrice durant votre parcours de formation, ce qui vous permet une meilleure transmission des savoirs et une meilleure intégration dans votre quotidien professionnel. Vous allez « plus loin » dans le développement de vos compétences

Tarif : 2500.00 €

Prise en charge : Eligible Mon compte CPF pour les créateurs repreneurs d'entreprise / OPCOS pour les entreprises / pôle emploi/régions...

Modalités d'Inscription à la formation sur mon compte CPF :

1 : s'inscrire à la formation souhaitée sur mon compte CPF

2 : Votre demande d'inscription apparait sur notre plateforme, nous vous appelons pour un échange téléphonique : Temps d'information sur le déroulé de la formation/ Validation de votre projet avec le questionnaire projet/attentes puis organisation de la formation (date)

3 : Nous validons sur la plateforme votre inscription

4 : Vous cliquez sur « accepté » pour valider à votre tour

5 : Vous nous adressez l'attestation sur l'honneur

Tout est ok, la formation peut commencer à la date prévue.

Attention pour les personnes qui souhaitent effectuer très rapidement leur formation, il faut compter 11 jours entre le moment où l'on procède à l'inscription et le début de la formation. Pour ceux qui ne sont pas pressés, sachez que l'on peut procéder à une inscription sur n'importe quelle période de l'année en cours.

Modalités d'inscription pour les entreprises / salariés d'entreprises :

1 : Remplir le bulletin d'inscription spécifique ou nous contacter directement pour exprimer vos préférences et vos choix, préparer votre action sur mesure, planifier les dates ensemble

2 : Nous vous préparons une convention de formation/programme à adresser à votre OPCO

Modalités d'inscription pour les demandeurs d'emploi :

1 : Envoyez-nous un mail ou encore plus simple appelez-nous pour nous indiquer :

Votre numéro d'identifiant pôle emploi, votre nom prénom et adresse, le nom prénom et mail de votre conseiller pôle emploi, vos préférences calendaires (date de formation souhaitée)

2 : En fonction de ces informations, nous pourrions procéder à la demande de prise en charge auprès de pôle-emploi.

3 : Ensuite, vous validez sur la plateforme cette demande,

4 votre conseiller pôle emploi valide à son tour

et tout est ok.

Attention, pour les personnes qui souhaitent effectuer très rapidement leur formation, il faut compter un mois entre le moment où l'on procède à cette demande de prise en charge et le début de votre formation. Pour ceux qui ne sont pas pressés, sachez que l'on peut procéder à une inscription sur n'importe quelle période de l'année en cours.

Voir toutes nos formations sur : <https://www.r-s-formation.fr/>